

# Produire en maraîchage pour une AMAP - Aude

## Objectifs de la formation

Maîtriser les outils de planification des semis et plantation pour remplir des paniers toute l'année

## Contenu

Des consommateurs qui se réunissent pour offrir un débouché constant et assuré, avec un prix rémunérateur pour le maraîcher, quelle bonne idée ! Cependant, produire en maraîchage pour une AMAP, c'est toute une organisation qu'il faut mettre en place afin de remplir chaque semaine les paniers avec des produits variés.

Lors de la formation, nous construirons ensemble un plan de culture pour 2011. N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison.

- Construire le relationnel avec l'AMAP
- Présentation d'un outil de planification des semis, plantation et récolte
- Simulation sur un cas concret
- Visite chez un maraîcher en AMAP

\*\*\*

Contactez l'ADEAR pour vous inscrire et préciser vos attentes quant à la formation : nous pouvons l'adapter.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 05/11/2010

### Tarifs

Non agricole 200€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Joseph Le Blanc, ADEAR LR  
06 16 97 04 40

### Taux de satisfaction : %

N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison.



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**08 nov 2010**

10:00 - 18:00

Chambre d'Agriculture Carcassonne  
11800 Trèbes

Joseph Le Blanc, ADEAR et Johan Crance

Visite chez Willy Laher, maraîcher à Laure-Minervois

**09 nov 2010**

09:00 - 17:00

Chambre d'Agriculture Carcassonne  
11800 Trèbes

Joseph Le Blanc, ADEAR

Johan Crance, ingénieur en agriculture biologique

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))